

PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL SUR LA COMMUNE DE MALATAVERNE (26)

Note de sensibilité écologique

LE PROJET

Client	Altaréa Energies Renouvelables
Projet	Projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Malataverne (26)
Intitulé du rapport	Note de sensibilité écologique

LES AUTEURS

	Cereg Ingénierie <u>Siège social</u> : 399 Rue Georges Séguy – 34 080 MONTPELLIER Tél : 04.67.41.69.80 – montpellier@cereg.com SIRET : 492 706 338 00034 <u>Agence de Montpellier</u> : Siège www.cereg.com
---	--

Réf. Cereg - 2026-CI-000382

Id	Date	Etabli par	Vérifié par	Description des modifications / Evolutions
V1	28/05/2026	Alice ATES / Anna PELLEGRINI	Laurent BROSSE	Version initiale

Certification



TABLE DES MATIERES

A. CADRAGE ENVIRONNEMENTAL	7
A.I. SYNTHESE DES ZONAGES.....	8
B. RELEVES DE TERRAIN	10
B.I. DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES	11
B.II. RESULTATS DES OBSERVATIONS DE TERRAIN	12
B.II.1. Conditions de terrain	12
B.II.2. Relevés tous groupes	13
C. SYNTHESE DES SENSIBILITES ECOLOGIQUES DU SITE.....	17
C.I. ENJEUX ET RECOMMANDATIONS	18
C.I.1. Synthèse des enjeux.....	18
C.I.1.1. Recommandations.....	19
C.II. CONCLUSIONS	20

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation du projet	5
Figure 2 : Calepinage envisagé de la centrale	6
Figure 3 : Synthèse des enjeux issus de la bibliographie (GBIF 2 km)	11
Figure 4 : Carte des habitats observés sur site	14
Figure 5 : Carte de la faune et de la flore à enjeux	16
Figure 6 : Carte de synthèse des enjeux à l'échelle de la zone d'étude	18

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Zonages environnementaux dans un rayon de 5km.....	8
Tableau 2 : Liste des espèces protégées recensées dans la bibliographie (GBIF 2 km)	11
Tableau 3 : Tableau des inventaires de terrain	12
Tableau 4 : Habitats identifiés sur la zone d'étude – Identification des habitats d'intérêt communautaire et des habitats humides	13

PREAMBULE

La société **ALTAREA ENERGIES RENOUVELABLES** envisage la construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Malataverne (26). Le projet s'implante sur des parcelles cadastrales actuellement occupées par des pelouses xériques et des coupes forestières.

L'emprise de la future centrale couvre une surface d'environ 0,8 ha.

Pour l'analyse écologique, deux périmètres ont été considérés :

- Une zone d'emprise du projet correspondant aux secteurs directement aménagés ;
- Une zone d'influence écologique élargie intégrant les milieux naturels adjacents susceptibles de jouer un rôle fonctionnel pour les espèces.

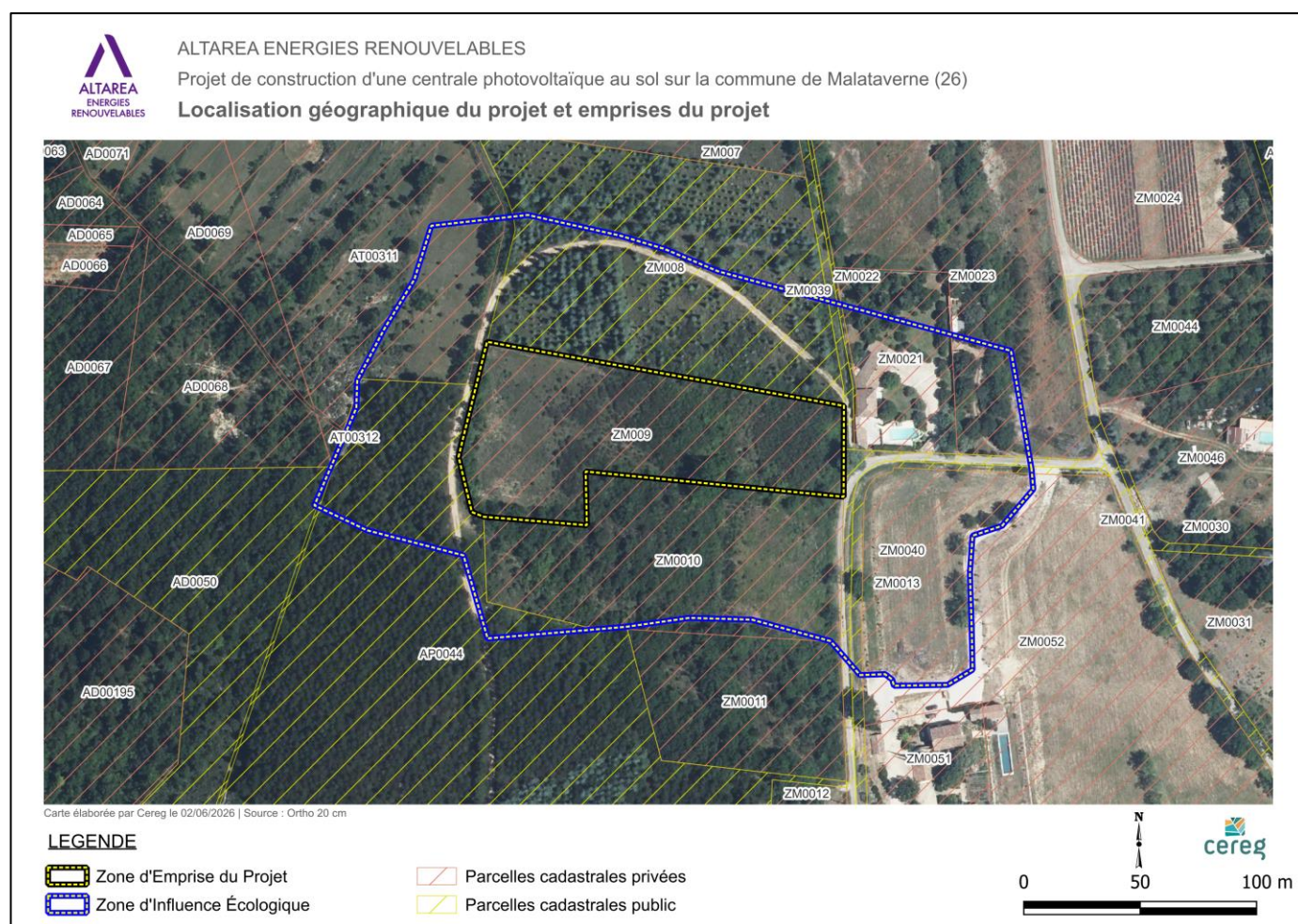


Figure 1 : Localisation du projet

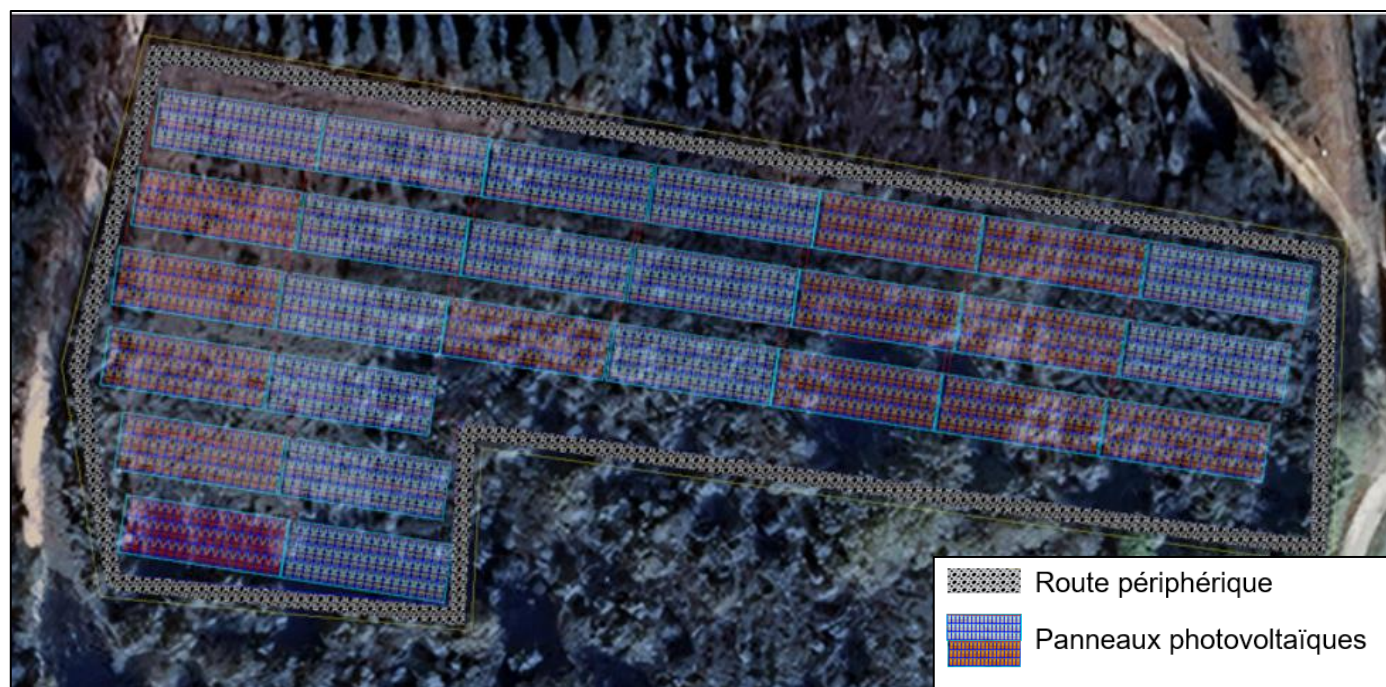


Figure 2 : Calepinage envisagé de la centrale

A. CADRAGE ENVIRONNEMENTAL



A.I. SYNTHÈSE DES ZONAGES

Une analyse des zonages environnementaux a été réalisée dans un rayon de 5 km autour de la zone d'étude, afin d'identifier les périmètres réglementaires et les secteurs à enjeux écologiques susceptibles d'influencer le projet.

Les principaux zonages identifiés sont présentés dans le tableau ci-après.

Tableau 1 : Zonages environnementaux dans un rayon de 5km

Type de zonage	Présence sur site	Distance (en km)	Nom du site
Sites Natura 2000	Non	2,8	Milieux alluviaux du Rhône aval
Réserves nationales de chasse et faune sauvage	Non	3,8	Donzère-Mondragon
Arrêté de protection Biotopie	Non	0,9	Le Robinet, Les Roches, Malemouche, Les Oliviers
	Non	3	Lône De La Roussette
	Non	3,1	Roussas (Roucoule, Combelière, Les Couriassses, Le Moulon)
	Non	3,5	L'île aux oiseaux et lône de Touchelaze
Forêt publique	Non	A la limite du périmètre	Forêt Communale de Malataverne
ZNIEFF de type 1	Non	1	Colline de Montchamp
	Non	3,1	Plateau de Roussas, Roucoule et bois des Mattes
	Non	1	Robinet de Donzère
	Non	2,5	Pic du Romarin
	Non	2,7	Ecluse de Châteauneuf, îles et contre-canal du Rhône
	Non	4,7	Canal de Donzère-Mondragon et aérodrome de Pierrelatte
ZNIEFF de type 2	Non	0,9	Ensemble fonctionnel formé par le Moyen-Rhône et ses annexes fluviales
PNA	Oui		Loutre d'Europe
	Non	1,7	Chiroptères
	Non	4,2	Vautour percnoptère
	Non	3,9	Balbusard pêcheur
SRCE - SRADDET	Non	0,9	Réservoir milieux boisés
	Non	1	Réservoir milieux boisés
	Non	2,5	Réservoir milieux boisés
	Non	1,7	Cours d'eau surfacique

	Non	2,1	Cours d'eau linéaire
	Non	2,3	Cours d'eau linéaire
	Non	2,6	Cours d'eau linéaire
	Non	3	Cours d'eau linéaire
	Non	3,6	Cours d'eau linéaire
	Non	4,2	Cours d'eau linéaire
Zones humide (rayon 2km)	Non	1,4	Source du petit bel air
	Non	1,4	Le Colombier
	Non	1,5	Le Colombier (2)
	Non	1,5	Reboul
	Non	1,7	Le Torchonas
	Non	1,7	Confluent Riaille/Rhône

À l'échelle du contexte environnemental élargi (rayon de 5 km), plusieurs sensibilités écologiques ont été identifiées autour du site d'étude, sans toutefois constituer des contraintes réglementaires majeures pour le projet.

- Le principal enjeu concerne les milieux aquatiques et humides associés au Rhône (Celui-ci se situant à 2km à l'Ouest de la zone de projet). Le site est localisé à proximité de plusieurs périmètres de protection et d'inventaire écologique, notamment le site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » situé à 2,8 km, ainsi que plusieurs arrêtés de protection de biotope dédiés aux annexes fluviales du Rhône. Une ZNIEFF de type II, « Ensemble fonctionnel formé par le Moyen-Rhône et ses annexes fluviales », est également recensée à moins d'un kilomètre de l'aire d'étude. Ces zonages traduisent l'importance écologique du corridor rhodanien et des milieux associés.
- Le second enjeu concerne les habitats naturels et les espèces patrimoniales. Plusieurs ZNIEFF de type I sont recensées dans un rayon de 5 km, notamment la Colline de Montchamp, le Robinet de Donzère, le Pic du Romarin ou encore le Plateau de Roussas, Roucoule et bois des Mattes. Ces secteurs témoignent de la richesse écologique locale et de la présence de milieux naturels remarquables à proximité du projet.
- Le site est également concerné par plusieurs périmètres du Plan National d'Actions (PNA). Un zonage favorable à la Loutre d'Europe est directement présent sur le site, tandis que d'autres périmètres dédiés aux Chiroptères, au Balbuzard pêcheur et au Vautour percnoptère sont recensés à proximité. Ces éléments soulignent l'intérêt fonctionnel du territoire pour plusieurs espèces patrimoniales. Cependant le site d'étude ne présente pas d'habitats favorables à l'accueil de la Loutre ou du Balbuzard pêcheur.
- Enfin, plusieurs réservoirs de biodiversité identifiés dans le SRCE-SRADDET sont présents dans l'environnement proche du projet. Le secteur apparaît notamment riche en réservoirs biologiques boisés, avec plusieurs entités localisées entre 0,9 et 2,5 km du site et un réservoir boisé d'importance situé à environ 4 km au sud. Des réservoirs associés aux cours d'eau superficiels sont également recensés à proximité.

Par ailleurs, les enjeux liés aux milieux humides sont notables. Six zones humides sont identifiées dans un rayon de 2 km autour du site d'étude et dix-sept autres ont été recensées dans un rayon de 5 km. Ces milieux contribuent au bon fonctionnement écologique du territoire et renforcent le rôle du Rhône et de ses annexes comme axe majeur de continuité écologique.

De manière générale, les principaux zonages écologiques identifiés demeurent extérieurs à l'emprise du projet et majoritairement localisés à distance du site. Malgré un contexte écologique relativement riche, aucun élément ne met en évidence de contrainte rédhibitoire à ce stade pour la réalisation du projet.

B. RELEVES DE TERRAIN



B.I. DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES

Les données bibliographiques utilisées dans le cadre du présent document sont issues de bases de données naturalistes GBIF, consultées le 02/06/2026.

Ces données ont été analysées à l'échelle d'un rayon de 2 km autour de la zone d'étude afin d'identifier les espèces à enjeu potentielles.

Tableau 2 : Liste des espèces protégées recensées dans la bibliographie (GBIF 2 km)

Taxon	Enjeu local de conservation à l'échelle du groupe taxonomique (bibliographie)	Principales espèces du groupe justifiant ce niveau d'enjeu (espèces protégées ou PNA)
Flore	Enjeu faible	Aucune espèce à enjeu
Invertébrés	Enjeu faible	Aucune espèce à enjeu
Amphibiens	Enjeu faible	Aucune donnée
Reptiles	Enjeu modéré	Lézard à deux raies, Lézard des murailles, Couleuvre verte et jaune
Oiseaux	Enjeu fort	Vautour fauve, Milan royal, Circaète-Jean-le-Blanc
Mammifères	Enjeu faible	Aucune espèce à enjeu
Chiroptères	Pas d'enjeu	Aucune donnée

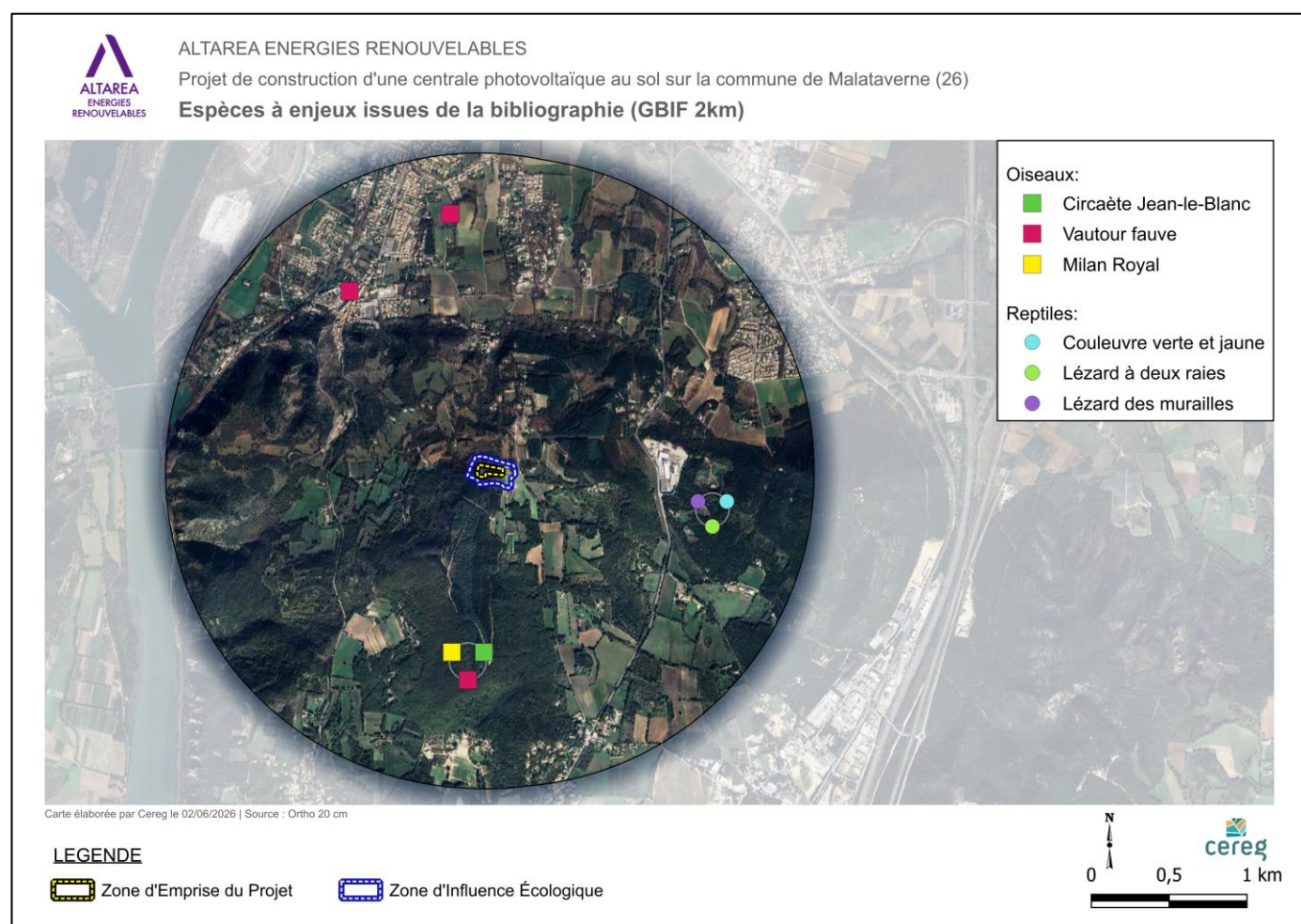


Figure 3 : Synthèse des enjeux issus de la bibliographie (GBIF 2 km)

Les données bibliographiques issues du GBIF mettent en évidence un **niveau d'enjeu global faible à modéré** à l'échelle du périmètre étudié. Le nombre de données disponibles demeure relativement limité, ce qui traduit une connaissance naturaliste partielle du secteur.

Aucun enjeu particulier n'est mis en évidence pour la flore, les invertébrés, les amphibiens ou les chiroptères, ces groupes présentant peu ou pas de données à proximité de la zone d'étude.

Les principaux enjeux bibliographiques concernent l'**avifaune**, avec plusieurs espèces patrimoniales recensées dans un rayon de 2 km, notamment le **Vautour fauve** (*Gyps fulvus*), le **Milan royal** (*Milvus milvus*) et la **Circaète Jean-le-Blanc** (*Circaetus gallicus*). Ces espèces présentent des exigences écologiques importantes et témoignent de la présence d'habitats favorables à l'échelle du territoire.

Les **reptiles** constituent également un enjeu modéré au regard de la présence de plusieurs espèces protégées recensées à proximité, dont le **Lézard à deux raies** (*Lacerta bilineata*), le **Lézard des murailles** (*Podarcis muralis*) et la **Couleuvre verte et jaune** (*Hierophis viridiflavus*).

Enfin, les mammifères présentent un enjeu du fait de la présence du **Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe** (*Lutra lutra*) sur la commune. Toutefois, la zone d'étude ne présente pas d'habitats favorables à cette espèce.

Dans l'ensemble, les données bibliographiques mettent principalement en évidence la présence d'espèces patrimoniales à l'échelle du territoire, sans toutefois permettre d'évaluer précisément leur lien fonctionnel avec la zone d'étude. Les prospections de terrain apparaissent donc nécessaires afin de préciser le niveau d'enjeu réel du site.

B.II. RESULTATS DES OBSERVATIONS DE TERRAIN

B.II.1. Conditions de terrain

Les inventaires de terrain ont été réalisés le 11/05/2026.

Tableau 3 : Tableau des inventaires de terrain

Intervenant	Spécialité	Groupes biologiques	Date de terrain	Météorologie (T° moy, climat)	Amplitude horaires
Gaëtan BARONI	Technicien Écologue	Habitats;Flore;Reptiles;Oiseaux	11/05/2026	15 -20°C	10h30 – 12h30
Tom Rigaud	Stagiaire Écologue	Invertébrés;Mammifères		Ciel dégagé Pas de vent	

B.II.2. Relevés tous groupes

Tableau 4 : Habitats identifiés sur la zone d'étude – Identification des habitats d'intérêt communautaire et des habitats humides

Code Eunis	Libellé Eunis	Code Corine	Libellé Corine	Code Habitat d'intérêt communautaire	Libellé Habitat d'intérêt communautaire	Habitats humides - Arrêté du 24 juin 2008	Enjeu local de conservation
C2.5	Eaux courantes temporaires	24.16	Cours d'eau intermittents				Faible
E1.3	Pelouses xériques méditerranéennes	34.5	Pelouses méditerranéennes xériques		Pelouses maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis , Sanguisorba officinalis)		Modéré
E5.1	Végétations herbacées anthropiques	87	Terrains en friche et terrains vagues			Potentiel	Faible
F5.1	Matorrals arborescents	32.1	Matorral arborescent				Modéré
F5.4	Fourrés à Spartium junceum	32.A	Champs de Spartium junceum				Modéré
FA.4	Haies d'espèces indigènes pauvres en espèces			6430-2	Mégaphorbiaies mésotrophes montagnardes		Faible
G3.5	Pinèdes à Pinus nigra	42.6	Forêts de Pins noirs				Modéré
G5.2	Petits bois anthropiques de feuillus caducifoliés	84.3	Petits bois, bosquets			Potentiel	Modéré
G5.4	Petits bois anthropiques de conifères	84.3	Petits bois, bosquets			Potentiel	Modéré
G5.8	Coupes forestières récentes	31.87	Clairières forestières				Modéré
G5.81	Coupes forestières récentes, occupées précédemment par des arbres feuillus						Modéré
H5.61	Sentiers						Très faible
J1.2	Bâtiments résidentiels des villages et des périphéries urbaines	86.2	Villages				Très faible
J1.4	Sites industriels et commerciaux en activité des zones urbaines et périphériques	86.3	Sites industriels en activité				Très faible
X25	Jardins domestiques des villages et des périphéries urbaines						Faible



ALTAREA ENERGIES RENOUVELABLES

Projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Malataverne (26)

Habitats présents sur la zone d'étude

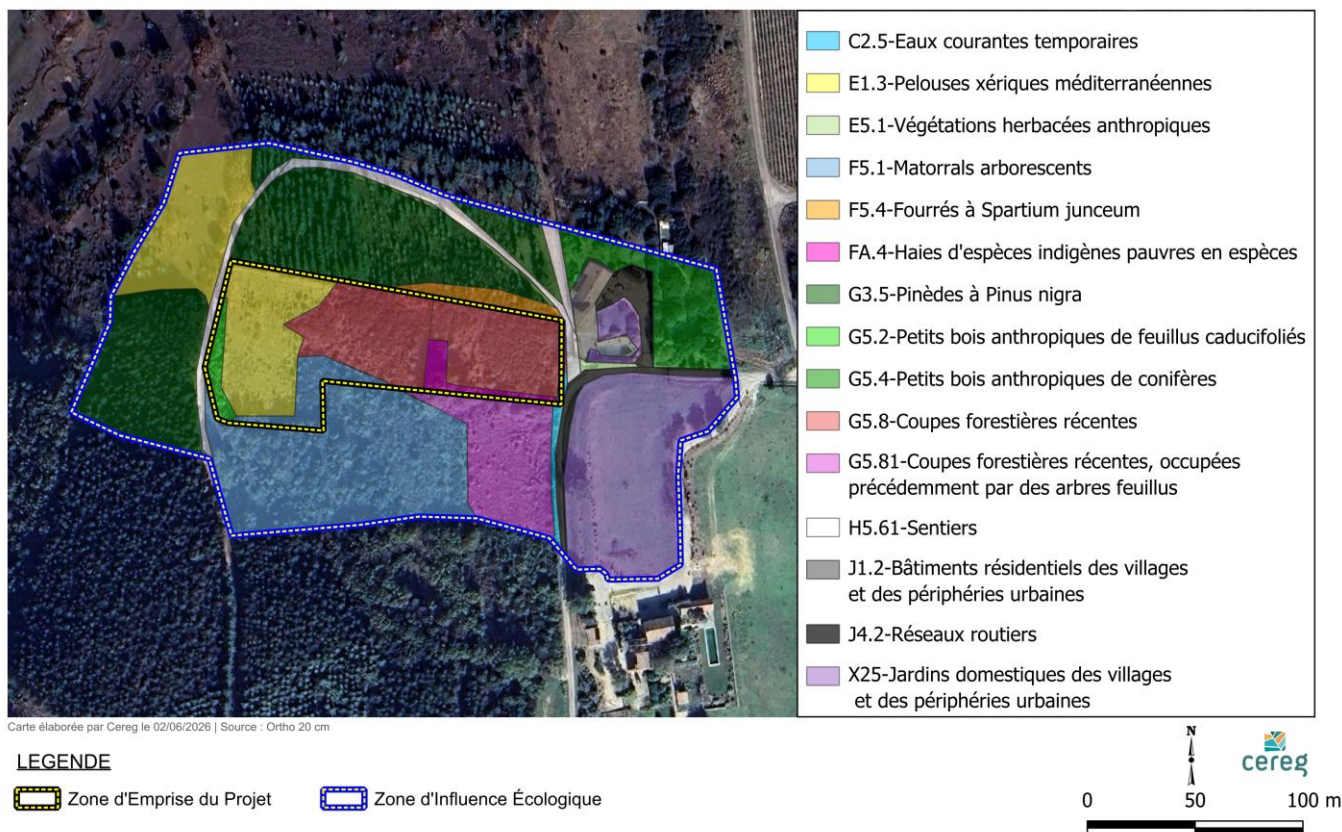


Figure 4 : Carte des habitats observés sur site

La zone d'étude s'inscrit dans un **contexte majoritairement forestier et semi-ouvert**, marqué par une mosaïque d'habitats issus de dynamiques naturelles et de perturbations récentes. L'emprise du projet est principalement occupée par des **pelouses xériques méditerranéennes (E1.3)**, des **coupes forestières récentes (G5.8 et G5.81)** ainsi que des secteurs de **fourrés à *Spartium junceum* (F5.4)** et de **matorrals arborescents (F5.1)**.

Les abords immédiats sont constitués de plusieurs formations boisées, notamment des **pinèdes à Pin noir (G3.5)**, des **petits bois de feuillus caducifoliés (G5.2)** et de **conifères (G5.4)**, ainsi que de quelques éléments linéaires tels que des **haies** et un **cours d'eau temporaire**. Ces habitats participent à la diversification des conditions écologiques locales et offrent des zones de refuge, d'alimentation ou de déplacement pour la faune.

Les secteurs ouverts issus des coupes forestières et les pelouses sèches constituent des milieux favorables à une faune thermophile, notamment aux reptiles et à certains insectes. Les formations arbustives et boisées périphériques renforcent quant à elles les fonctionnalités écologiques du site en assurant des continuités avec les massifs forestiers environnants.

Dans l'ensemble, la zone d'étude présente une **mosaïque d'habitats relativement diversifiée**, dominée par des milieux de transition entre espaces ouverts et boisements. Cette diversité structurale est susceptible de favoriser plusieurs groupes faunistiques et devra être prise en compte dans l'évaluation des enjeux écologiques du projet.

Tableau 5 : Liste des espèces végétales et faunistiques recensées sur site lors des prospections

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (LR)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
Flore = 47 espèces observées (2 à enjeu modéré, 6 à enjeu faible et 39 enjeu très faible)												
<i>Lotus dorycnium</i>	Lotier dorycnie, Dorycnie à cinq feuilles	LC	LC								Très faible	Fort
Amphibiens = (0 espèce observée)												
Oiseaux = 19 espèces observées (1 à enjeu très fort, 4 à enjeu fort, 11 à enjeu modéré, 2 à enjeu faible et 1 enjeu très faible)												
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	NT	NT	Article 3							Fort	Fort
<i>Lullula arborea</i>	Alouette lulu	LC	LC	Article 3			Annexe I		Déterminante ZNIEFF		Fort	Fort
<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	LC	LC	Article 3			Annexe I		Déterminante ZNIEFF		Fort	Fort
<i>Milvus milvus</i>	Milan royal	VU	NT	Article 3			Annexe I	PNA 2018-2027	Déterminante ZNIEFF	CNPN	Très fort	Fort
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	VU	VU				Annexe II.2		Déterminante ZNIEFF		Fort	Fort
Invertébrés = 30 espèces observées (1 à enjeu très fort, 1 à enjeu modéré 3 à enjeu faible et 23 enjeu très faible)												
<i>Zygaena rhadamanthus</i>	Zygène de l'Esparcette		VU	Article 3				PNA en cours 2018-2028	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Très fort
Reptiles = 2 espèces observées (2 à enjeu fort)												
<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard à deux raies	LC	LC	Article 2			Annexe IV				Fort	Fort
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	LC	LC	Article 2			Annexe IV				Fort	Fort
Mammifères hors chiroptères (0 espèce observée)												
Chiroptères (0 espèce observée)												

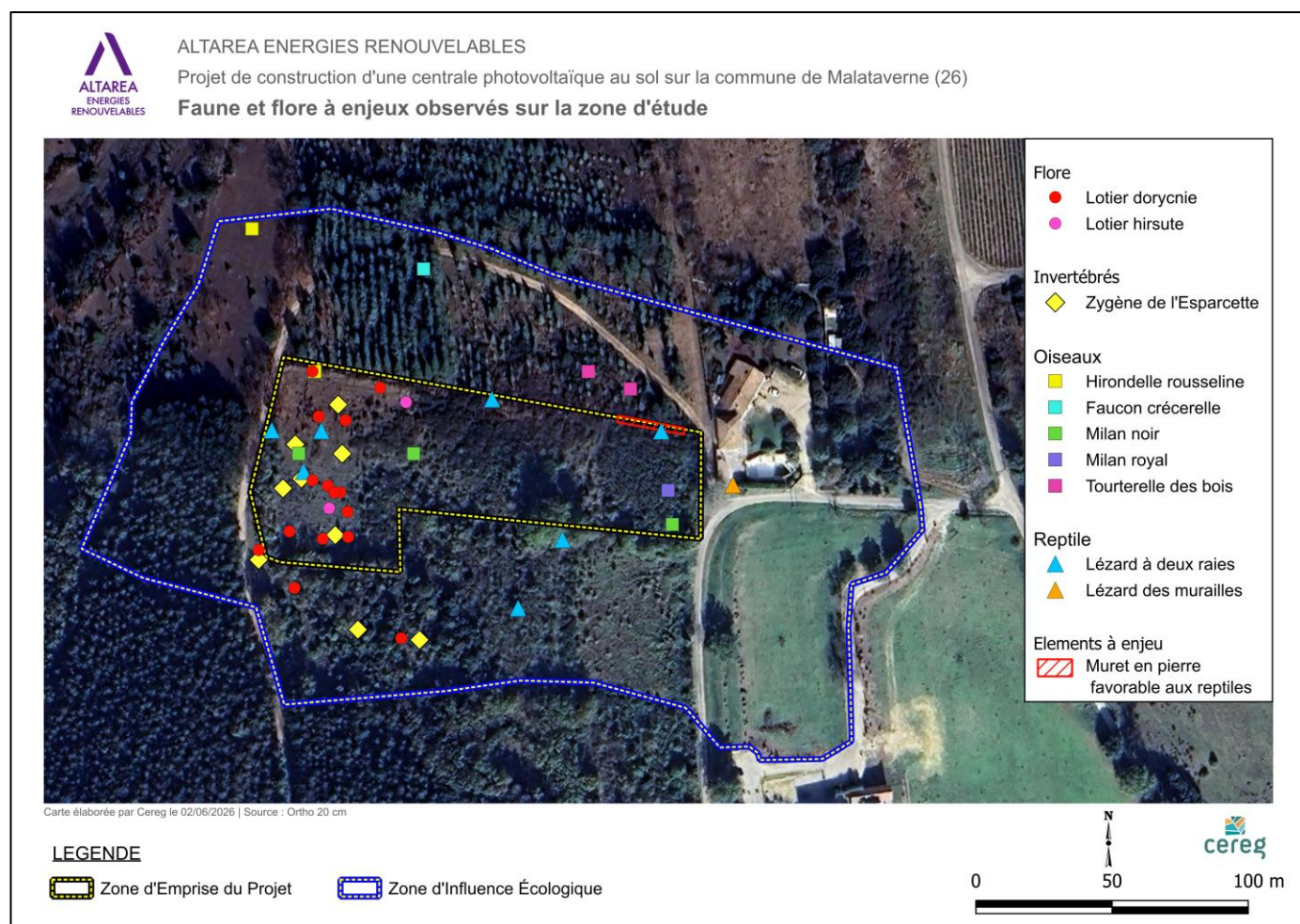


Figure 5 : Carte de la faune et de la flore à enjeux

Les prospections de terrain ont permis d'identifier une **mosaïque de milieux ouverts et semi-ouverts** présentant plusieurs éléments favorables à la biodiversité locale. Les enjeux les plus notables concernent l'avifaune, les reptiles et surtout les cortèges entomologiques associés aux pelouses sèches et aux fourrés.

L'enjeu principal identifié sur le site concerne la présence de la **Zygone de l'Esparcette** (*Zygaena rhadamanthus*), espèce protégée à l'échelle régionale et présentant un **enjeu de conservation très fort**. Plusieurs individus ont été observés au sein de la zone d'étude. Cette espèce est étroitement liée à la présence de ses plantes hôtes, représentées sur le site par plusieurs stations de **Lotier dorycnie** (*Lotus dorycnium*) et de **Lotier hirsute** (*Lotus hirsutus*). La conservation de ces stations végétales constitue un enjeu majeur, leur destruction pouvant entraîner la dégradation voire la suppression d'habitats favorables à l'espèce protégée. Une vigilance particulière devra donc être portée à l'évitement de ces secteurs lors de la conception du projet.

Concernant l'**avifaune**, plusieurs espèces protégées ont été observées sur ou à proximité immédiate de la zone d'étude, dont le **Milan royal** (*Milvus milvus*), le **Milan noir** (*Milvus migrans*), le **Faucon crécerelle** (*Falco tinnunculus*), l'**Alouette lulu** (*Lullula arborea*) et la **Tourterelle des bois** (*Streptopelia turtur*). Ces observations témoignent principalement de l'utilisation du site pour l'alimentation, le transit et localement la reproduction.

Les **reptiles** sont représentés par le **Lézard à deux raies** (*Lacerta bilineata*) et le **Lézard des murailles** (*Podarcis muralis*), deux espèces protégées observées au sein de la zone d'étude. La présence d'un **muret en pierre** constitue un micro-habitat particulièrement favorable, utilisé comme zone de refuge, de déplacement et de thermorégulation.

Aucune espèce d'amphibien, de mammifère terrestre ou de chiroptère n'a été observée lors des prospections. Toutefois, les habitats boisés et arbustifs périphériques conservent un intérêt fonctionnel pour la faune commune.

C. SYNTHÈSE DES SENSIBILITÉS ÉCOLOGIQUES DU SITE



C.I. ENJEUX ET RECOMMANDATIONS

C.I.1. Synthèse des enjeux

Au regard des habitats recensés et de leur état de conservation d'une part et au regard des espèces avérées ou potentielles d'autre part, il ressort que la zone d'étude présente un niveau d'enjeux global jugé **faible à fort** en termes d'habitat d'espèces et de fonctionnalités pour la faune. Ainsi, les principaux enjeux écologiques du site se concentrent autour des **stations de lotiers associées à la Zygène de l'Esparcette**, des **secteurs de fourrés et de lisières utilisés par l'avifaune**, ainsi que du **muret en pierre favorable aux reptiles**.

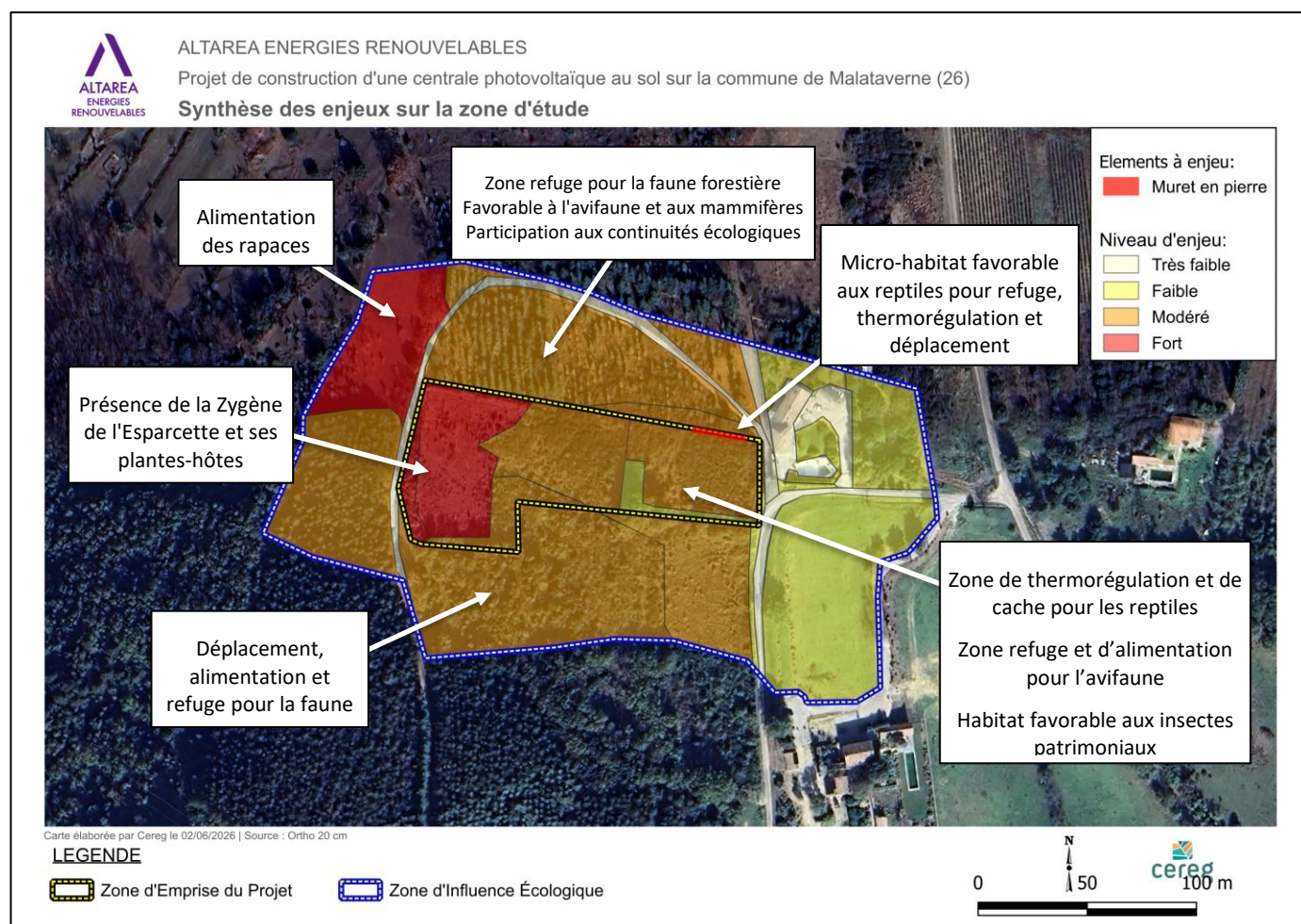


Figure 6 : Carte de synthèse des enjeux à l'échelle de la zone d'étude

C.I.1.1. Recommandations

Les investigations réalisées ont mis en évidence plusieurs enjeux écologiques localisés, principalement liés à la présence de la Zygène de l'Esparcette (*Zygaena rhadamanthus*) et de ses plantes hôtes (Lotier dorycnie et Lotier hirsute), ainsi qu'à la présence d'espèces protégées d'oiseaux et de reptiles.

Suite à la présentation des résultats écologiques, le porteur de projet a fait évoluer l'implantation de la centrale photovoltaïque afin d'**éviter les principaux secteurs à enjeu**, notamment les zones de **pelouses xériques méditerranéennes** accueillant les stations de lotiers et les observations de Zygène de l'Esparcette. Cette adaptation du projet permet de réduire significativement les risques d'impact sur ces habitats et espèces patrimoniales et ainsi d'éviter la destruction d'un habitat protégé.

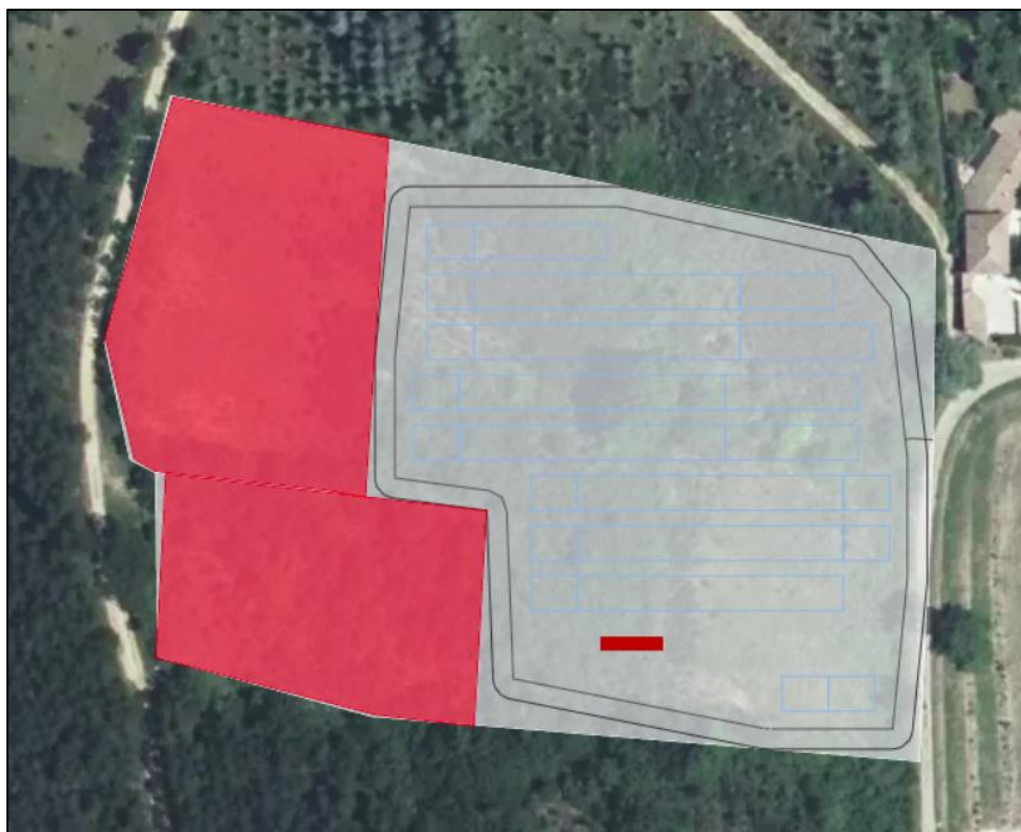


Figure 7 : Adaptation du calepinage aux enjeux

Afin de confirmer l'absence d'impact résiduel significatif, il est recommandé :

- De préserver durablement les secteurs de pelouses xériques et les stations de lotiers exclus de l'emprise du projet ;
- De conserver le muret en pierre identifié sur le site, favorable aux reptiles protégés ;
- D'adapter le calendrier des travaux afin d'éviter la période principale de reproduction de l'avifaune, en privilégiant les opérations de débroussaillage et de préparation du terrain en dehors de la période de nidification (idéalement entre septembre et février).

Au regard des adaptations déjà apportées au projet, aucun complément d'inventaire ne paraît nécessaire à ce stade du prédiagnostic.

C.II. CONCLUSIONS

Le prédiagnostic écologique met en évidence un niveau d'enjeux global modéré à localement fort, principalement associé aux secteurs de pelouses xériques accueillant la Zygène de l'Esparcette et ses plantes hôtes, ainsi qu'à certains habitats favorables à l'avifaune et aux reptiles.

Les enjeux identifiés demeurent toutefois localisés au sein de la zone d'étude. La révision du a permis d'intégrer les principaux enjeux écologiques identifiés en phase de conception, notamment par l'évitement des secteurs les plus favorables à la Zygène de l'Esparcette et à ses plantes-hôtes.

Sous réserve du respect des recommandations formulées, et notamment de la préservation des secteurs évités ainsi que de l'adaptation du calendrier des travaux, le projet apparaît compatible avec les sensibilités écologiques identifiées à ce stade de l'étude.



www.cereg.com

Fiche de synthèse des contraintes environnementales et réglementaires

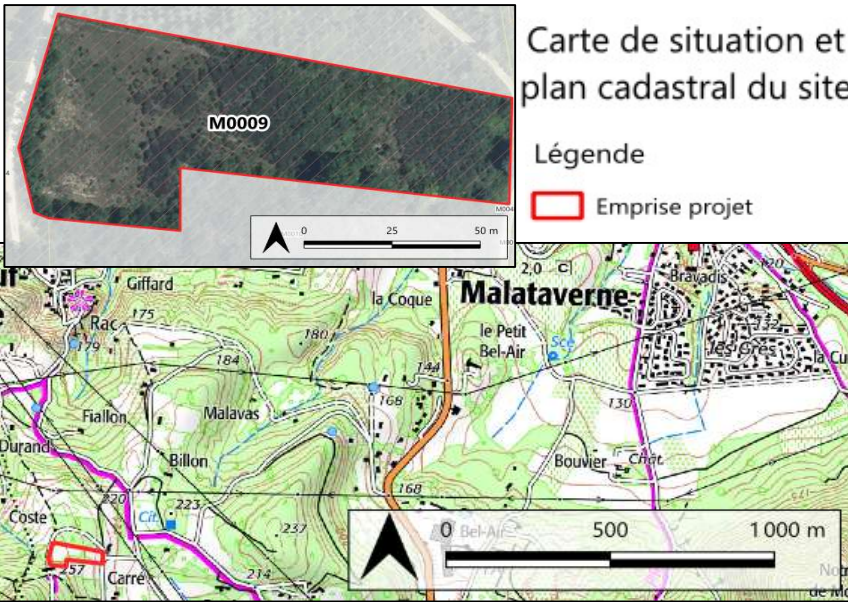
PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE

AU SOL SUR LA COMMUNE DE MALATAVERNE



Localisation du site et contexte règlementaire

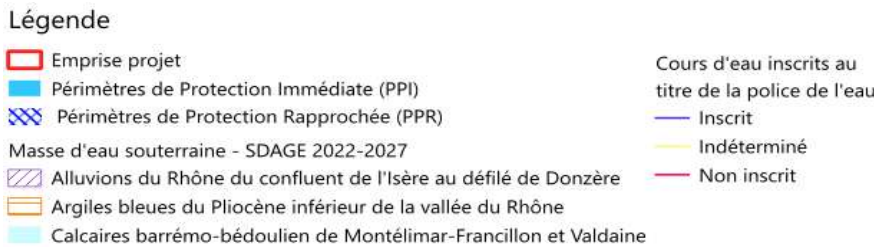
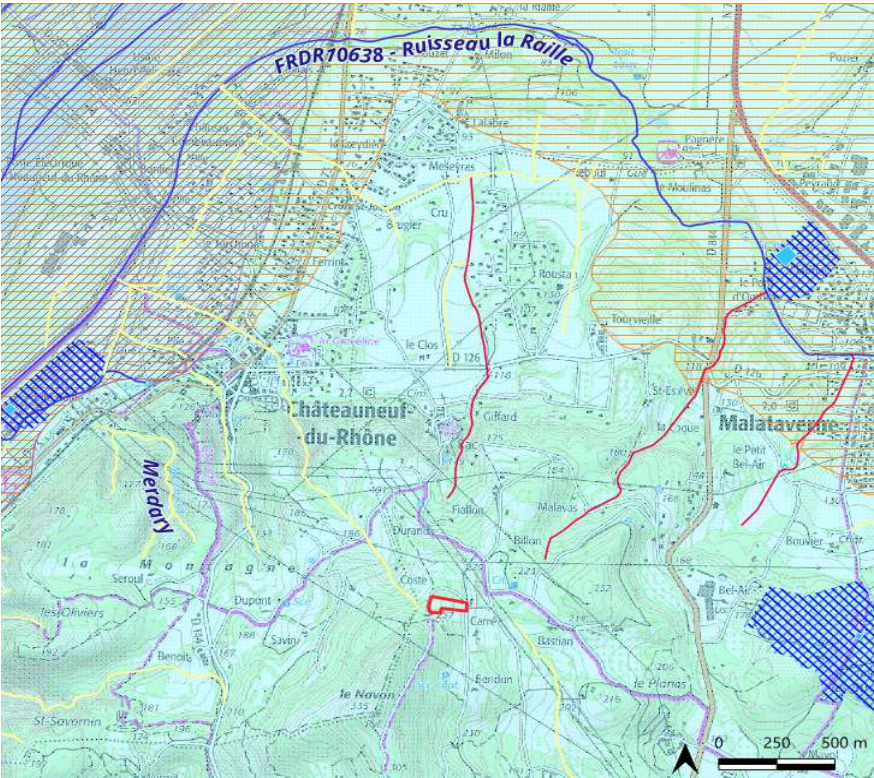
Commune	Malataverne (26780)	
Superficie de l'opération	0,85 ha (Parcelle M0009)	
Description du projet	Actuellement le périmètre d'étude s'inscrit sur une superficie de 8 470 m² dans une friche. Le projet d'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol de 0,99 MWc prévoit la pose de panneaux sur poteaux (pas de terrassement ni de dalle béton), d'une clôture périmétrique et le raccordement au réseau HTA le plus proche.	
Risque inondation	Nom du PPRI	Aucun PPRI n'est présent sur la commune.
	Zonage	
	Aléa ruissellement / EXZECO	La zone d'étude présente une topographie modérément pentue dans un environnement agricole et forestier. Le terrain occupe une position relativement élevée. Des écoulements ponctuels en provenance des secteurs topographiquement plus hauts situés à proximité semblent être possibles. Toutefois, la configuration en pente du terrain ne paraît cependant pas favorable à une concentration marquée des eaux au droit du site.
Zonage du PLU	La commune de Malataverne possède un PLU. Le site se trouve en zone N qui est une zone à caractère naturel où la créations de nouvelles constructions est interdite, hormis certaines exceptions et notamment les constructions et installations à caractère technique nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif. De plus, Il s'agit d'une parcelle identifiée par le document cadre pour accueillir des installations photovoltaïques.	



Caractéristiques physiques du milieu

Masses d'eau souterraines les plus impactantes pour le projet	Noms	FRDG176 - Calcaires barrémo-bédoulien de Montélimar-Francillon et Valdaïne				
	Profondeur	Aucune information disponible				
	Usages / PP de captages en eau potable	Trois périmètres de protection rapprochés de captage sont présents à proximité du site : Les Buissières à 1,2 km, le Colombier à 2 km et Les îles portvieux à 1,75 km.				
	Nature du sous-sol	Marnes, sables, calcaires à Mélanies et conglomérats				
	Vulnérabilité	La masse d'eau n'est pas vulnérable au regard de la nature du projet.				
Masses d'eau superficielles à proximité de la zone du projet	Noms	Sans nom - à l'ouest	Sans nom - à l'est	Sans nom - au nord-est	Sans nom - au nord	FRDR10638 - Ruisseau la raille
	Cours d'eau règlementaire	Non	Non	Non	Non	Oui
	Distance à la zone d'étude	50 m	215 m	400 m	465 m	1875 m
	Objectifs de qualité du SDAGE et suivi de la qualité du cours d'eau	/	/	/	/	Etat écologique : Médiocre Objectif écologique 2027 : OMS Etat chimique : Bon Objectif chimique : Bon
	Vulnérabilité	Le projet peut engendrer des particules fines, générées en phase de chantier et par le passage des véhicules, pouvant être entraînées par le ruissellement et le vent. Le cours d'eau le plus proche peut être concerné par la dispersion éolienne des particules, mais le transfert par ruissellement ne semble pas possible en raison de sa position en amont du site. Il en est de même pour le deuxième cours d'eau le plus proche. Les deux cours d'eau plus éloignés, situés en contrebas, peuvent théoriquement être touchés par le ruissellement, mais les apports resteraient limités du fait de la distance. Trois de ces cours d'eau sont reliés au ruisseau de la Raille, inscrit au SDAGE. Toutefois, les transferts de particules fines demeurent faibles en raison de l'éloignement et de la dilution associée.				
Autres risques	Risque incendie	Le site est concerné par une obligation légale de débroussaillage. D'après le porter-à-connaissance relatif aux aléas incendie de forêt dans la Drôme, une petite portion à l'ouest de la parcelle est exposée à un aléa très faible.				
	Plans de prévention	Aucun PPRN ou PPRT n'est présent sur la commune de Malataverne.				
	Risque sismique	Zone 3 - Modérée				

Carte du réseau hydrographique et des masses d'eau superficielles



Synthèse de la vulnérabilité du milieu récepteur : Le site ne présente pas d'enjeu majeur au regard du milieu en présence et de la nature du projet.

